

## Communiqué de presse

Le 15 décembre 2022

### État actuel des relations Suisse-UE

## Le Conseil fédéral perd-il l'essentiel de vue, à savoir le maintien du modèle de réussite suisse?

- La **voie bilatérale** reste la **solution la plus avantageuse** pour la Suisse, résume le Conseil fédéral dans son rapport «État actuel des relations Suisse-UE».
- Pour l'UE, cette voie exige un «**rapprochement institutionnel**» de la Suisse. L'UE veut donc fixer les conditions cadres politiques de la Suisse, et ce, sans se laisser entraver par des processus de démocratie directe.
- **autonomiesuisse** appelle les décideurs à ne pas se perdre dans les questions secondaires que sont la protection des salaires et la citoyenneté européenne, mais de **lutter pour l'essentiel**: le maintien du modèle de réussite suisse. Un lien institutionnel à l'UE qui affecte les droits populaires et la souveraineté de la Suisse met notre prospérité en péril.
- Une reprise dynamique du droit européen peut être envisagée uniquement si la Suisse bénéficie d'un **opting out équitable** en cas de votation populaire et **en présence d'un tribunal arbitral indépendant** pour régler les litiges.
- Le Conseil fédéral parle d'une «relation de partenariat» avec l'UE. Aussi souhaitable soit-elle, il faut regarder les faits en face. **L'UE se comporte peu en partenaire actuellement**. Elle poursuit une politique de pouvoir centrée sur ses intérêts propres avec ses petites piques et ses exigences.
- La Suisse ne devrait pas se laisser tenter par un **acte précipité** en cédant à la pression, car celui-ci pourrait se révéler être une **balle dans le dos**. Démocratie la plus ancienne au monde avec l'une des monnaies les plus anciennes, la Suisse **a déjà fait ses preuves lors de nombreuses crises**, tandis que plusieurs baptêmes du feu pourraient encore attendre l'UE.

## La Suisse, partenaire junior de l'UE?

Indépendamment du fait que la Suisse parle d'un «accord-cadre» ou d'une «solution globale», l'UE ne bouge pas d'un millimètre depuis des années. Elle signale qu'elle n'est prête à poursuivre le dialogue que si la Suisse se rapproche d'elle «sur le plan institutionnel». Cela signifie non seulement que la Suisse devrait reprendre automatiquement le droit européen, mais aussi qu'elle serait soumise à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour le règlement des litiges. Répondre à ces exigences semble «indigne» d'un État souverain, comme le commente Gerhard Schwarz, président de la Progress Foundation, dans la «NZZ».

Dans son rapport «État actuel des relations Suisse-UE», le Conseil fédéral fait preuve d'une grande compréhension à l'égard des revendications de l'UE. Il accorde en comparaison peu de poids aux intérêts à long terme de la Suisse. Ainsi, il veut certes se mobiliser en faveur de la protection des salaires et de la directive sur la citoyenneté afin de trouver des solutions socio-compatibles et gagner les syndicats à sa solution globale, mais il a peu de réticences en matière de lien institutionnel à l'UE.

## Il est grand temps d'apprendre des expériences faites avec l'UE!

Quel jugement **autonomiesuisse** porte-t-elle sur ces points? Concernant une reprise dynamique du droit européen, la Suisse pourrait faire des concessions à l'UE à certaines conditions. Un opting out équitable en cas de votation populaire est impératif. Les reprises «provisoires» du droit en contradiction avec la volonté du peuple suisse et la Constitution fédérale ne sont donc pas envisageables. Et si la Suisse devait opter pour d'autres règles que pour celles prévues, l'UE ne peut exiger que des mesures de compensation matérielles, comme le stipule le droit de l'OMC. Par ailleurs, celles-ci doivent se limiter au domaine de l'accord respectif.

Il est hors de question pour **autonomiesuisse** que la CJUE fasse office de tribunal arbitral. Si une des deux parties désigne l'arbitre, cela tourne le terme en dérision. En cas de désaccord, il faut pouvoir recourir à une instance indépendante qui interprète les règles du jeu. Le fait que l'UE insiste sur cette subordination à la CJUE montre qu'elle considère la Suisse au mieux comme un partenaire junior.

La Suisse devrait quant à elle apprendre de ses précédentes expériences avec l'UE. Les exemples tels que l'exclusion de la Suisse du programme de recherche Horizon Europe montrent clairement que l'UE est capable d'interpréter ses directives sans scrupules et de manière arbitraire au détriment de la Suisse.

## **Pas de solution globale à tout prix**

Du point de vue de l'économie suisse indépendante, la Suisse ne doit pas faire de courbettes à l'UE quant à ces points. Il n'y a aucune raison de se précipiter pour ouvrir des négociations. Et si Bruxelles campe sur ses positions, cela ne constitue pas une impasse. Pays ouvert au monde et innovant situé au centre de l'Europe, la Suisse ne sera pas soudainement isolée. Bien au contraire, elle pourrait alors moderniser et élargir son accord de libre-échange qui a fait ses preuves depuis 50 ans sans lien institutionnel à l'UE. L'UE exportant davantage vers la Suisse que la Suisse vers l'UE, une solution de ce type devrait être dans l'intérêt des deux parties.

Avant de pouvoir entamer d'éventuelles négociations sur une base de confiance, l'UE doit témoigner un esprit partenarial sans équivoque. D'ici là, la Suisse et l'UE doivent revoir leur copie sur de nombreux points.

## autonomiesuisse – une initiative de l'économie suisse

autonomiesuisse est une initiative de grande envergure soutenue par des entrepreneurs suisses et des personnalités de l'économie du centre. Elle s'engage en faveur d'une collaboration économique partenariale avec les pays de l'UE, mais également du monde entier. Son indépendance politique assure à la Suisse d'excellentes conditions cadres au niveau de l'économie et de la société. Le modèle de réussite suisse qui en découle doit rester viable à l'avenir également.

autonomiesuisse compte plus de 750 membres. Rejoignez-nous sur [autonomiesuisse.ch/fr/participez](https://autonomiesuisse.ch/fr/participez) pour contribuer à une Suisse ouverte au monde, performante et libre.

## Contact

Le comité de direction de la coprésidence d'autonomiesuisse se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant l'accord-cadre Suisse-UE du point de vue économique et entrepreneurial.

**Hans-Jörg Bertschi**

+41 79 330 50 72

[hans-joerg.bertschi@bertschi.com](mailto:hans-joerg.bertschi@bertschi.com)

**Prof. em. Giorgio Behr**

+41 79 430 44 21

[giorgio@behr.ch](mailto:giorgio@behr.ch)

**Alexandra Janssen**

+41 79 725 95 26

[alexandra.janssen@ecofin.ch](mailto:alexandra.janssen@ecofin.ch)

**Hans-Peter Zehnder**

+41 79 330 58 08

[hans-peter.zehnder@zehndergroup.com](mailto:hans-peter.zehnder@zehndergroup.com)

## Réseaux sociaux

